

## **Rapport de vérification des comptes 2021**

Conformément au mandat qui m'a été confié lors de la dernière Assemblée générale ordinaire, j'ai procédé en date du 26 février 2022 à la vérification des comptes et écritures de l'année 2021.

J'ai constaté que le bilan ainsi que les comptes concordent avec la comptabilité. Les contrôles effectués m'ont permis de constater l'exactitude de la comptabilité et l'existence de pièces justificatives probantes. J'ai obtenu tous les détails et les explications nécessaires grâce à une excellente tenue des classeurs de facturation.

Je remercie Pascal Duvoisin pour la tâche qu'il a accompli avec sérieux et engagement.

En conséquence, je recommande à l'Assemblée générale d'approuver les comptes présentés, d'en donner décharge au Comité et de remercier le trésorier pour son travail.

Morges, le 5 mars 2022

Anne Stern-Grin

